
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SALIGNAC**

SEANCE DU 25 MARS 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	DELIBERANTS
9	8	9

CONVOCAION DU 21 MARS 2022

DELIBERATION N° 01_2022

OBJET DE LA DELIBERATION
APPROBATION COMPTE DE GESTION 2021

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq mars à quinze heures trente, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de SALIGNAC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Madame Angélique EULOGE, Présidente.

PRESENTS : Angélique EULOGE, Geneviève FONTIN, Sylvie BLANC, Marie-Magdeleine ESCUYER, Annie SOUSSIEUX, Cécile MARTINEAU, Gérard MICHEL, Michel LAUFERON.

ABSENT EXCUSÉ : Patricia GALANTINI qui a donné procuration à Gérard MICHEL.

Madame Geneviève FONTIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le conseil d'administration :

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à SALIGNAC, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Angélique EULOGE,

